

Réf: Dossier 286594

Avis de constitution

SOCIETE « DHUMBA AGRI FARM »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot
7019, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 30 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DHUMBA AGRI FARM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES;
- TRANSFORMATIONS AGRICOLES;
- PRODUCTIONS ANIMALES;
- IMPORT - EXPORT;

- Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot
7019, Ilot 2

Dirigeant(s) M FOFANA ADAMA (COGÉRANT), M MONNEY SICE ABOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00629 du 20/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09071/GTCA/RC/2024 du 20/02/2024

